



Remarque
 Les secteurs hachurés cartographiques concernent les écoulements de l'Arnon.
 Les autres cours d'eau et drains rivières ont été étudiés ainsi que les ouvrages retenues
 ne prenant pas en compte la formation érosive.

LEGENDE

- Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHÉC)
- Limite communale
- Cours d'eau Canal Plan d'eau

Zone bleue : zone inondable soumise à un aléa non négligeable
 Zone rouge : zone inondable soumise à un aléa élevé

LAISSES DE CRUES
 Zone de crues de faible hauteur (moins de 1m) soumise à un aléa non négligeable
 Zone de crues de hauteur moyenne (entre 1m et 2m) soumise à un aléa non négligeable
 Zone de crues de hauteur élevée (plus de 2m) soumise à un aléa non négligeable

122.50m : Cote NCF des plus hautes eaux connues (PHÉC)
 Date de l'événement

118.00m : Cote NCF de crues plus faibles qu'une crue centennale
 Date de l'événement

COTES INTERBARRAGES
 126.20m : Cote déduite des lasses de crues des PHÉC

PROJET	DATE	ÉCHELLE
ÉTUDE HYDRAULIQUE	2010	1:5000

PROJET	DATE	ÉCHELLE
ÉTUDE HYDRAULIQUE	2010	1:5000

PROJET	DATE	ÉCHELLE
ÉTUDE HYDRAULIQUE	2010	1:5000

PROJET	DATE	ÉCHELLE
ÉTUDE HYDRAULIQUE	2010	1:5000

PROJET	DATE	ÉCHELLE
ÉTUDE HYDRAULIQUE	2010	1:5000

PROJET	DATE	ÉCHELLE
ÉTUDE HYDRAULIQUE	2010	1:5000